

C **ommuni**qué **DE PRESSE**

Paris, le 18 janvier 2019

Alliance entendu **Policiers blessés et citoyens = même traitement**

Jeudi 17 janvier, l'assemblée nationale a adopté lors du projet de réforme de la justice, un amendement proposé par le gouvernement.

Ce nouveau texte permet aux agents publics et plus particulièrement aux policiers d'être indemnisés au même niveau que n'importe quel autre citoyen. Ainsi les policiers et militaires victimes d'infraction de droit commun ou de nature terroriste ne pourront plus être écartés du FGTI au prétexte qu'ils bénéficient d'une protection fonctionnelle de leur ministère.

Alliance Police Nationale avait, à l'automne, dénoncé cette inégalité flagrante de traitement entre citoyens et avait saisi les plus hautes autorités.

Alliance Police Nationale avait porté le débat sur la scène médiatique en évoquant le cas de notre collègue Yann Saillour qui grièvement blessé en service se bat depuis trois ans pour être indemnisé par l'Etat.

Alliance Police Nationale se satisfait que le gouvernement l'ait entendu ce qui met fin à une véritable injustice et permet aux policiers de ne plus être considéré comme des citoyens de seconde zone.

Alliance Police Nationale se félicite que l'Etat renonce cette fois à faire des économies sur le dos des collègues et qu'il rappelle qu'au-delà des devoirs les policiers ont aussi des droits.